

M. EMMERSON : Oui. — Je propose que le comité fasse rapport de l'état de la question et demande qu'il lui soit permis de siéger de nouveau.

(La motion est adoptée.)

M. EMMERSON : J'ai l'honneur de proposer :

Que les articles 22 à 29, inclusivement, du bill n° 62, tendant à modifier l'acte des chemins de fer de 1903 soit rescindés, et ledit bill référé à un comité spécial composé de sir Frederick Borden et de MM. Emmerson, Geoffrion, Johnson, Monk, Ross (Yale-Caribou), Alcorn, Ingram, Maclean (York), Bureau et Zimmerman, afin de prendre en considération lesdits articles, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, d'interroger des témoins sous serment, et de faire rapport de temps à autre.

M. W. F. MACLEAN : Se propose-t-on de renvoyer au même comité les projets d'intérêt public numéros 31 et 34 ?

M. EMMERSON : Ce sera une question à considérer plus tard.

(La motion de M. Emmerson est adoptée.)

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

**Reprise de la Séance.**

**SERVICE PENITENTIAIRE — APPOINTEMENTS.**

La Chambre se déclare en comité pour faire l'examen de la proposition suivante :

Il y a lieu de modifier la loi sur les pénitenciers et prescrire que les appointements des fonctionnaires et employés n'excéderont pas les chiffres suivants :

<b>Pénitencier de Kingston—</b>	
Directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	\$2,600 00
Sous-directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	1,500 00
Surveillante (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	600 00
Sous-surveillante (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	450 00
Aumônier protestant . . . . .	1,200 00
Aumônier catholique romain . . . . .	1,200 00
Médecin-chirurgien et surintendant du quartier des aliénés . . . . .	2,400 00
Comptable et commis de la corderie . . . . .	1,700 00
Secrétaire du directeur . . . . .	900 00
Magasinier . . . . .	1,000 00
Sous-magasinier . . . . .	700 00
Econome et boulanger . . . . .	1,000 00
Sous-économe . . . . .	700 00
Infirmier et instituteur . . . . .	900 00
Sous-infirmier et instituteur . . . . .	700 00
Messenger . . . . .	600 00
Mécanicien . . . . .	1,200 00
Electricien . . . . .	900 00
Sous-électricien . . . . .	700 00
Chauffeurs . . . . .	600 00
Surintendant de la corderie . . . . .	1,200 00
Chefs des ateliers . . . . .	1,000 00

Contremaîtres d'ateliers . . . . .	800 00
Gardien-chef . . . . .	1,000 00
Gardien de nuit en chef . . . . .	800 00
Concierge et armurier . . . . .	700 00
Gardiens . . . . .	700 00
Gardiens de nuit . . . . .	650 00
Gardes . . . . .	600 00
Palefreniers . . . . .	600 00
Gardes auxiliaires . . . . .	500 00
<b>Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul—</b>	
Directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	2,400 00
Sous-directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	1,500 00
Aumônier catholique romain . . . . .	1,200 00
Aumônier protestant . . . . .	1,200 00
Médecin-chirurgien . . . . .	1,600 00
Comptable . . . . .	1,400 00
Secrétaire du directeur et professeur français . . . . .	1,000 00
Infirmier et instituteur anglais . . . . .	900 00
Magasinier . . . . .	900 00
Sous-magasinier . . . . .	700 00
Econome et boulanger . . . . .	1,000 00
Sous-économe . . . . .	700 00
Messenger . . . . .	600 00
Mécanicien . . . . .	1,000 00
Electricien . . . . .	800 00
Chauffeurs . . . . .	600 00
Chef des ateliers . . . . .	1,000 00
Contremaîtres d'ateliers . . . . .	800 00
Gardien-chef . . . . .	1,000 00
Gardien de nuit en chef . . . . .	800 00
Concierge et armurier . . . . .	700 00
Gardiens . . . . .	700 00
Gardiens de nuit . . . . .	650 00
Gardes . . . . .	600 00
Palefreniers . . . . .	600 00
Gardes auxiliaires . . . . .	500 00
<b>Pénitencier de Dorchester—</b>	
Directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	2,200 00
Sous-directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	1,500 00
Surveillante (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	600 00
Sous-surveillante (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	450 00
Aumônier protestant . . . . .	1,000 00
Aumônier catholique romain . . . . .	1,000 00
Médecin-chirurgien . . . . .	1,500 00
Comptable . . . . .	1,200 00
Magasinier et secrétaire du directeur . . . . .	800 00
Econome et boulanger . . . . .	900 00
Infirmier et instituteur . . . . .	900 00
Messenger . . . . .	600 00
Mécanicien . . . . .	1,000 00
Chauffeur . . . . .	600 00
Chef des ateliers . . . . .	1,000 00
Contremaîtres d'ateliers . . . . .	800 00
Gardien-chef . . . . .	900 00
Gardien de nuit en chef . . . . .	800 00
Gardiens . . . . .	700 00
Gardiens de nuit . . . . .	650 00
Gardes . . . . .	600 00
Palefreniers . . . . .	600 00
Gardes auxiliaires . . . . .	500 00
<b>Pénitencier du Manitoba—</b>	
Directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	2,200 00
Sous-directeur (avec logement gratuit, chauffage et éclairage) . . . . .	1,500 00
Aumônier catholique romain . . . . .	1,000 00
Aumônier protestant . . . . .	1,000 00
Médecin-chirurgien . . . . .	1,500 00